

RÉORGANISATION DGSSI / CAP NUMÉRIQUE

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

✉ : cgffinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Ce groupe de travail fait suite au CTR lançant la restructurations des services de l'administration Centrale. La CGT l'a déjà précisé, cette restructuration totale porte en germe des dangers que nous redoutons, comme bien des agents de l'administration Centrale. Nous y reviendrons plus en détail.

- **Le premier de ces dangers est constitué par la fusion entre maîtrise d'ouvrage (MOA) et maîtrise d'œuvre (MOE)**

Entre une MOA qui exprime ses besoins métiers et une MOE qui dispose des moyens humains et techniques pour la mise en oeuvre des besoins professionnels commandés, le dialogue doit être constant.

C'est un besoin, une pratique, une nécessité, dans le secteur privé comme dans le secteur public.

La séparation permet un dialogue nécessaire entre les besoins des commanditaires et les possibilités des réalisateurs.

Or, l'expérience de fusion MOE-MOA a déjà existé en mode projet. C'est une expérience vécue et parfois très douloureuse.

Helios, le plus grand logiciel en production de la DGFIP en fait partie.

Qu'y observait-on ?

Dans un cadre fusionné entre MOA et MOE, il y avait une prédominance de la sphère financière.

C'est certainement l'objectif recherché.

Cela a entraîné :

- ▶ des sous-dimensionnements fonctionnels décidés sur le projet ;
- ▶ des anomalies en production ;
- ▶ des temps de développements raccourcis et contraints pour les agents ;
- ▶ des gains de temps cherchés par la mise sous pression des équipes.

La CGT l'a déjà dit, cela a entraîné la «pause qualité», terme inventé par le responsable de projet Helios pour permettre précisément au projet en «panne» de reprendre son souffle, de repartir sur de meilleures bases tout simplement permettant au logiciel de fonctionner correctement..

Cela s'est terminé par «l'atterrissage Helios» autre terme consacré que nous n'inventons pas et qui consiste précisément en la séparation MOA-MOE.

Pourquoi alors mettre en oeuvre une organisation qui n'a justement pas du tout fait ses preuves, si ce n'est par ses problèmes insolubles ?

- **Le second de ces dangers est la mise en place de l'organigramme**

On ne s'étonnera pas d'ailleurs de la communication de près de 25 fiches pour expliciter la volonté de l'administration.

On se doute bien que cela pose de nombreuses questions aux agents qui ne mesurent pas encore les problèmes posés.

Cet organigramme apparaît scindé dans la nouvelle organisation après restructuration entre un service des systèmes d'information qui demeure en Centrale et une direction des projets numériques dont le statut n'est pas clairement identifié.

Il en est de même du statut de la nouvelle Délégation à la transformation numérique.

Quel sera son rôle dans la nouvelle organisation ?

Que dire également de la nouvelle mission SIRHIUS, dont le statut interministériel est affirmé ?

La CGT n'a rien contre l'utilisation généralisée d'un logiciel. L'administration en met à disposition de l'ensemble des contribuables.

L'interministérialité est ailleurs. Il s'agit d'un nouveau statut, qui existe déjà, au rabais pour des agents sous formés, sous payés, sous notés, sans liberté de mobilité, sans vraies instances de dialogue, ni appartenance à une vraie structure, corvéables à merci.

C'est cette réalité que nous rejetons.

La CGT rejette l'interministérialité pour tous les méfaits qu'elle véhicule.

La CGT met au contraire en avant une vraie informatique ministérielle, organisée avec des fonctionnaires autour d'un service public qui est d'ailleurs en train de faire ses preuves en cette période de crise sanitaire.

- **Comment ignorer le travail énorme mais aussi courageux effectués par tous les personnels d'assistance ?**

Ils ont été les premières victimes de ce paradoxe : des informaticiens qui sont à la DGFIP la dernière roue du carrosse, car informaticiens dans l'impossibilité de télétravailler !

Pire : pendant longtemps, on leur a même interdit le télétravail.

Les personnels des CID sont les cordonniers les plus mal chaussés.

Ils ont même été victimes d'une double peine :

- a• le travail classique d'installation des ordinateurs sous windows 10 qui a nécessité une grande présence - physique - de tous les personnels s'est continué pour le bon fonctionnement de toute la DGFIP ;

- b• ce travail s'est doublé par la mise en place et le suivi du télétravail des agents qui le pouvaient.

Pourquoi les avoir oublié ? Pourquoi les ignorer ?

Ne sont-ils pas dignes d'intérêt pour la direction informatique ?

- **Comment ignorer également le travail effectué par les ateliers d'édition ?**

Il s'agit également comme par hasard de travail pour le service public qui doit être effectué en présentiel. Et toujours comme par hasard, le choix a été fait par la direction générale de fermer des ateliers.

En «remerciement», le choix a été fait de baisser les ACF dans les ateliers de Meyzieu (perte de l'ACF «finition-scannage»).

Et bien sûr, les ateliers qui survivent voient leurs conditions de travail se détériorer, surtout en Province lorsque le travail d'équipe imposé se heurte aux infrastructures locales absentes.

En plus, le choix n'a pas été fait vers le mieux disant en alignant leur rémunération sur celle - la meilleure avant que vous ne la réduisiez - de Meyzieu.

Est-ce une façon de remercier le dévouement de ces personnels ?

Que l'on ne s'y trompe pas : plusieurs pétitions intersyndicales ont circulé et continuent de circuler. Malgré la crise, elles ont été localement massivement signées.

Vous ne pouvez pas ignorer les revendications qui y sont portées, depuis les rémunérations jusqu'aux conditions de travail en passant par le remplacement des personnels dans le futur.

La CGT Finances Publiques constate le travail énorme effectué par les informaticiens et leur contribution courageuse en cette période de crise sanitaire.

Cette abnégation s'observe à tous les niveaux : depuis les services déconcentrés jusqu'en administration centrale, où les demandes d'indemnisation du fonds de solidarité COVID fonctionne via l'application e-contact alors qu'elle n'était prévue fonctionnellement ni dimensionnée pour cette charge.

La CGT observe que ce travail est le fait d'une informatique d'Etat, effectué par des fonctionnaires de la DGFIP (et non en interministérialité) qui a permis et permet la continuité du service de l'Etat pendant cette crise sanitaire.

La CGT rend hommage et reconnaît ce travail effectué.

Elle est attachée à cette organisation. Elle la défendra et la soutiendra toujours.